



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN  
 PLAN LOCAL D'URBANISME DE NIEDERLAUTERBACH

## 4 - PLANS DE ZONAGE

4.1 - Vue d'ensemble  
 4.2 - Zoom partie centre village



PL.U. APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION  
 DU CONSEIL MUNICIPAL LE 2 MARS 2020

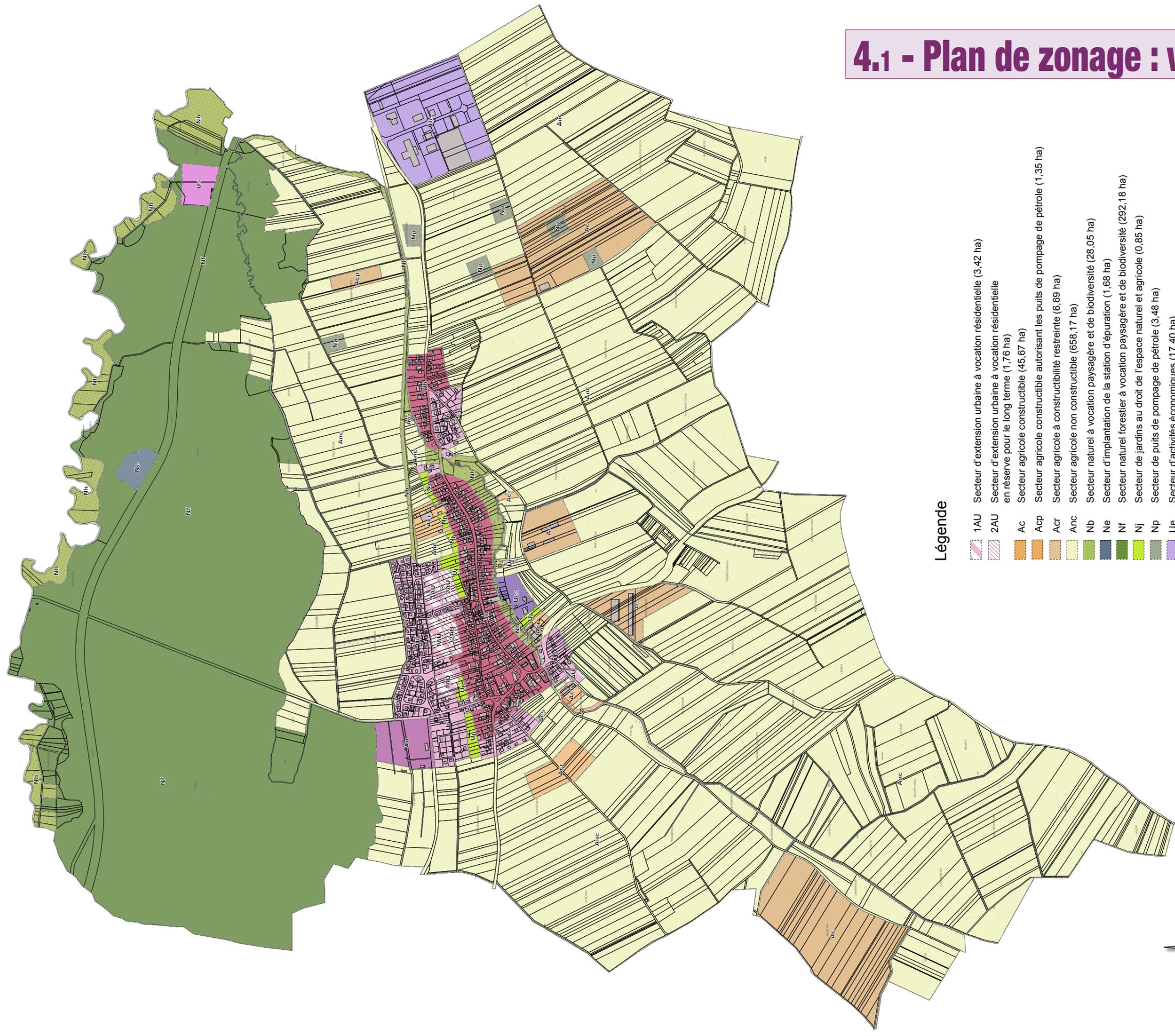
LE MAIRE

### LÉGENDE

-  1AU Secteur d'extension urbaine à vocation résidentielle (3,42 ha)
-  2AU Secteur d'extension urbaine à vocation résidentielle en réserve pour le long terme (1,76 ha)
-  Ac Secteur agricole constructible (45,67 ha)
-  Acp Secteur agricole constructible autorisant les puits de pompage de pétrole (1,35 ha)
-  Acr Secteur agricole à constructibilité restreinte (6,69 ha)
-  Anc Secteur agricole non constructible (658,17 ha)
-  Nb Secteur naturel à vocation paysagère et de biodiversité (28,05 ha)
-  Ne Secteur d'implantation de la station d'épuration (1,68 ha)
-  Nf Secteur naturel forestier à vocation paysagère et de biodiversité (292,18 ha)
-  Nj Secteur de jardins au droit de l'espace naturel et agricole (0,85 ha)
-  Np Secteur de puits de pompage de pétrole (3,48 ha)
-  Ue Secteur d'activités économiques (17,40 ha)
-  Uea Secteur d'activités artisanales (1,73 ha)
-  Uh Secteur urbain historique (25,35 ha)
-  Uj Secteur de jardins insérés dans l'espace urbain (2,37 ha)
-  Up Secteur d'équipements publics, de sports et loisirs (4,44 ha)
-  Ur Secteur urbain à dominante résidentielle (21,89 ha)
-  Us Secteur de sports et loisirs de plein air (2,26 ha)
  
-  Secteurs faisant l'objet d'orientations d'aménagement et de programmation (5,7 ha)  
 (R. 151-6 du Code de l'Urbanisme)
-  Espaces naturels refuges de biodiversité à préserver (32,33 ha)  
 (L. 151-23 Code de l'urbanisme)
-  Patrimoine bâti historique à préserver (25,35 ha)  
 (L. 151-19 Code de l'urbanisme)
-  Emplacements réservés (0,32 ha)  
 (R. 151-34 Code de l'urbanisme)

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS	EMPRISES	OBJET	DESTINATAIRE
N° 1	Surface : 3,24 ares	Extension et aménagement du cimetière	Commune de Niederlauterbach
N° 2	Surface : 1,2 are	Desserte du secteur 1AU	Commune de Niederlauterbach
N° 3	Surface : 27,9 ares	Création d'un espace d'écrêtage de crues et de coulées de boue	Commune de Niederlauterbach

# 4.1 - Plan de zonage : vue d'ensemble



## Légende

- 1AU Secteur d'extension urbaine à vocation résidentielle (3,42 ha)
  - 2AU Secteur d'extension urbaine à vocation résidentielle en réserve pour le long terme (1,76 ha)
  - Ac Secteur agricole constructible (45,67 ha)
  - Acp Secteur agricole constructible autorisant les puits de pompage de pétrole (1,35 ha)
  - Acr Secteur agricole à constructibilité restreinte (6,69 ha)
  - Anc Secteur agricole non constructible (658,17 ha)
  - Nb Secteur naturel à vocation paysagère et de biodiversité (28,05 ha)
  - Ne Secteur d'implantation de la station d'épuration (1,68 ha)
  - Nf Secteur naturel forestier à vocation paysagère et de biodiversité (292,18 ha)
  - Nj Secteur de jardins au droit de l'espace naturel et agricole (0,85 ha)
  - Np Secteur de puits de pompage de pétrole (3,48 ha)
  - Ue Secteur d'activités économiques (17,40 ha)
  - Uea Secteur d'activités artisanales (1,73 ha)
  - Uh Secteur urbain historique (25,35 ha)
  - Uj Secteur de jardins insérés dans l'espace urbain (2,37 ha)
  - Up Secteur d'équipements publics, de sports et loisirs (4,44 ha)
  - Ur Secteur urbain à dominante résidentielle (21,89 ha)
  - Us Secteur de sports et loisirs de plein air (2,26 ha)
- 
- Secteurs faisant l'objet d'orientations d'aménagement et de programmation (5,7 ha)  
(R. 151-6 du Code de l'Urbanisme)
  - Espaces naturels refuges de biodiversité à préserver (32,33 ha)  
(L. 151-23 Code de l'urbanisme)
  - Patrimoine bâti historique à préserver (25,35 ha)  
(L. 151-19 Code de l'urbanisme)
  - Emplacements réservés (0,32 ha)  
(R. 151-34 Code de l'urbanisme)



Echelle 1/15000



# 4.2 - Plan de zonage : zoom centre village

